

Roberval à Vue

La Vie au bord du lac

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE ROBERVAL

BUDGET 2010

Madame,
Monsieur,

L'élaboration du budget annuel n'est jamais chose facile, particulièrement celui que nous vous présentons. Nous devons composer avec des éléments hors de notre contrôle et l'augmentation appréciable des coûts rattachés au plan de gestion des matières résiduelles en est un majeur. Puisque nous tenons toujours compte de votre capacité de payer et que nous avons à cœur de vous donner les meilleurs services au meilleur coût possible, il est facile de comprendre que cela a rendu cet exercice encore plus difficile.

Malgré ces facteurs, nous nous devons de considérer l'entretien de nos infrastructures souterraines, de notre parc immobilier et d'investir dans notre développement.

C'est ainsi que le budget 2010 augmente de 512 343 \$, soit 3,54 %, en grande partie en raison des coûts imputés à la gestion des matières résiduelles.

Nous vous rappelons que dans le cadre de la Politique de gestion des matières résiduelles dictée par le gouvernement du Québec, les trois MRC du Lac-Saint-Jean ont conclu une entente intermunicipale ayant pour objet l'organisation, l'opération et l'administration de la gestion des matières résiduelles qui a résulté en la création d'une Régie, qui est maintenant en place depuis plus d'un an. Nous savions que ce nouveau plan de gestion entraînerait une augmentation du coût de ce service. D'ailleurs, depuis quelques années déjà, nous vous y avions préparés.

Au cours de la prochaine année, nous assisterons à des modifications majeures : municipalisation de la collecte pour le secteur des industries, commerces et institutions et automatisation de la collecte pour l'ensemble du territoire. Ces changements auront un effet direct sur le coût du service. Pour les ICI (Industries, Commerces et Institutions), le tarif sera de 405 \$ par immeuble dont le code immeuble non résidentiel au rôle d'évaluation est de 6 et plus. Pour le résidentiel, le service, par unité de logement, sera de 215 \$ au lieu de 176 \$.

Ces modifications apportées dans la collecte des déchets soulèvent, de votre part et de façon très légitime, des questions et appréhensions. On ne peut plus considérer nos ordures comme des déchets. L'ère des sites d'enfouissement est terminée, il faut maintenant revaloriser nos ordures, c'est-à-dire les récupérer, les recycler, les composter, voire la possibilité de les transformer en énergie.

Quant aux autres taxes de services, soit celles d'aqueduc et d'égout, heureusement, nous maintenons le statu quo, c'est-à-dire 210 \$ pour l'aqueduc et 125 \$ pour l'égout. Le taux de la taxe foncière demeure inchangé à 1,60 \$ du cent dollars d'évaluation. Pour le secteur industriel et le secteur commercial, le taux est aussi maintenu à 2,88 \$ et 2,98 \$, respectivement.

Tel qu'annoncé lors du rapport sur la situation financière, dorénavant, vous pourrez payer votre compte de taxes en deux versements égaux, à l'exception du service d'aqueduc facturé au compteur. Les factures découlant d'une lecture au compteur sont payables en un seul versement puisqu'elles reflètent la consommation de l'année précédente.

En 2010, nous amorcerons des travaux visant la revitalisation du centre-ville, phase I de la bordure lacustre, soit l'aménagement de sentiers pédestres, de pistes cyclables et la reconstruction de tout le secteur de la marina. Ce sont des travaux de 7 873 980 \$ pour lesquels nous bénéficions d'une subvention de 5 249 300 \$.

Nous poursuivons également nos travaux prévus au programme d'infrastructures, soit le secteur sud du boulevard Marcotte (Service de pneus GCR jusqu'à Ferlac) sujet à des subventions à confirmer pour diminuer notre endettement.

En juillet 2010, la Ville de Roberval et la Traversée internationale du lac Saint-Jean seront les hôtes des 6^{es} Championnats du monde FINA de nage en eau libre et de la 56^e Traversée. C'est près de 40 pays, 150 nageurs et nageuses qui envahiront Roberval pour livrer la performance de leur vie. Ce sera à chacun de nous de bien les accueillir et d'être leur accompagnateur, leur guide touristique pour qu'ils gardent un souvenir inoubliable de leur visite dans la capitale mondiale de la natation.

Malgré le contexte économique, nous sommes confiants en l'avenir et c'est dans cet esprit que le présent budget a été élaboré en ayant comme paramètres votre capacité de payer, le contrôle de notre endettement et l'amélioration des services à la population.

En mon nom personnel, celui du conseil municipal et de tous nos employés, je vous offre mes meilleurs vœux de paix, santé et bonheur. Que 2010 soit à la hauteur de vos attentes, dans la joie, l'amour et la prospérité.

LE MAIRE DE ROBERVAL
Michel Larouche

DÉCEMBRE 2009
Volume 20 Numéro 1

SOMMAIRE

PAGES 2 et 3

- Budget 2010

PAGE 4

- Nouvelles en bref
- Service des loisirs

Bonne Année 2010



SOMMAIRE DU BUDGET

REVENUS	2009	2010	ÉCART
TAXES	10 717 509 \$	11 080 194 \$	3,38 %
PAIEMENT TENANT LIEU DE TAXES	1 858 181 \$	1 901 071 \$	2,31 %
TRANSFERTS	617 754 \$	743 301 \$	20,32 %
SERVICES RENDUS	791 624 \$	805 320 \$	1,73 %
IMPOSITION DROITS	140 500 \$	146 500 \$	4,27 %
AMENDES ET PÉNALITÉS	145 000 \$	145 000 \$	-
INTÉRÊTS	165 000 \$	97 000 \$	-41,21 %
AUTRES REVENUS	46 800 \$	76 325 \$	63,09 %
TOTAL	14 482 368 \$	14 994 711 \$	3,54 %
DÉPENSES			
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2 390 159 \$	2 282 535 \$	-4,50 %
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 266 470 \$	2 327 092 \$	2,67 %
TRANSPORT	2 367 421 \$	2 433 471 \$	2,79 %
HYGIÈNE DU MILIEU	2 109 392 \$	2 484 029 \$	17,76 %
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	124 055 \$	77 358 \$	-37,64 %
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	1 028 985 \$	1 172 844 \$	13,98 %
LOISIRS ET CULTURE	1 979 153 \$	1 976 149 \$	-0,15 %
FRAIS DE FINANCEMENT	1 477 500 \$	1 444 000 \$	-2,27 %
AFFECTATIONS	739 233 \$	797 233 \$	7,85 %
TOTAL	14 482 368 \$	14 994 711 \$	3,54 %

COÛT DES TAXES DE LA RÉSIDENCE UNIFAMILIALE MOYENNE

	2009	2010	VARIATION
ÉVALUATION RÉSIDENNELLE UNIFAMILIALE MOYENNE	104 888 \$	106 120 \$	1 232 \$
FONCIÈRES	1 678 \$	1 697 \$	19 \$
AQUEDUC	210 \$	210 \$	-
ÉGOUTS	125 \$	125 \$	-
ORDURES	176 \$	215 \$	39 \$
TOTAL	2 189 \$	2 247 \$	58 \$

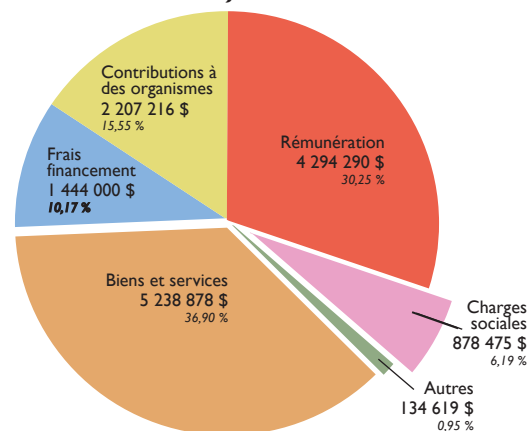
SERVICE DE LA DETTE 2008-2010

DESCRIPTION	2008	2009	2010
CAPITAL REMBOURSÉ	907 500 \$	912 834 \$	975 000 \$
INTÉRÊTS VERSÉS	351 488 \$	334 252 \$	440 000 \$
PAIEMENTS ANNUELS	1 462 052 \$	1 247 086 \$	1 415 000 \$

ÉVOLUTION DES QUOTES-PARTS DE LA MRC

ANNÉE	QUOTE-PART	VARIATION	%
2005	886 617 \$	2 699 \$	+0,31 %
2006	958 580 \$	71 963 \$	+8,12 %
2007	990 504 \$	31 924 \$	+3,33 %
2008	1 000 743 \$	10 239 \$	-1,03 %
2009	1 383 748 \$	383 005 \$	+38,27 %
2010	1 691 621 \$	307 873 \$	+22,25 %

DÉPENSES PAR OBJET



ÉVOLUTION DU BUDGET

ANNÉE	BUDGET	VARIATION
2006	13 264 975 \$	5,68 %
2007	13 419 517 \$	1,17 %
2008	13 988 898 \$	4,24 %
2009	14 482 368 \$	3,53 %
2010	14 994 711 \$	3,54 %

TAUX DE TAXES FONCIÈRES (du 100 \$ d'évaluation)

Résidentiel (de base)	1,60 \$
Commercial	2,98 \$
Industriel	2,88 \$
6 logements et plus	1,60 \$
Terrains vagues desservis	1,60 \$
Agricole	1,60 \$

TAUX DE SERVICES (par unité)

Aqueduc	210 \$
Égouts	125 \$
Ordures - Résidentiel	215 \$
Ordures - Commercial et Industriel	405 \$
Ordures - Agricole	405 \$

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ACTIVITÉS FINANCIÈRES	RÉPARTITION DES DÉPENSES SELON LA PÉRIODE DE RÉALISATION PROGRAMME TRIENNAL		
	Année 2010	Année 2011	Année 2010
FONDS GÉNÉRAL			
Dévelop. domiciliaire - Service d'aqueduc et d'égout	25 000 \$		
Dévelop. domiciliaire - Rue Rémi-Meunier (Bordure et pavage)	15 000 \$		
Dévelop. domiciliaire - Rue Moreau Villeneuve (Bordure et pavage)	64 000 \$		
Machine à peinture	7 000 \$		
Détecteur de fuite d'aqueduc	5 500 \$		
Cage de protection ronde	3 000 \$		
Boîte de sableur (#26)	8 500 \$		
Ailes arrières du chargeur sur roues	5 000 \$		
Ventilateur de plafond - Garage municipal	2 200 \$		
Camion échelle usager - Incendie	135 000 \$		
Tables pliantes (12)	2 500 \$		
Chaises pliantes (150)	3 800 \$		
Portique entrée principale aréna	44 000 \$		
Logiciel ARCGIS - Ingénierie	2 660 \$		
Ordinateur portable - Travaux publics	2 200 \$		
Climatisation - Salle informatique	4 650 \$		
Détecteur de niveau de boue	2 500 \$		
Vanne d'eau brute - Usine de filtration	7 000 \$		
Spectrophotomètre	3 500 \$		
Équipement de gestion de l'oxygène dissout	7 740 \$		
Palan au prétraitement	8 000 \$		
Automate - Station de surpression cimetièrre	25 000 \$		
Bancs au centre-ville	10 000 \$		
Buts de soccer	2 600 \$		
Protecteurs de poteaux (3)	1 100 \$		
Filets protecteurs (2)	2 800 \$		
Réparation clôture de tennis	5 500 \$		
Clôture terrains de soccer	8 000 \$		
Clôture - Parc des Pins	1 600 \$		
Rachat des véhicules et équipements - Incendie	45 701 \$		
SOUS-TOTAL	461 051 \$		
FONDS DE ROULEMENT			
Logiciel d'archives	13 000 \$		
Camionnette Travaux publics - Remplacement	16 000 \$		
Véhicule Hygiène du milieu - Remplacement #24	40 000 \$		
Camionnette Hygiène du milieu - Remplacement	15 000 \$		
SOUS-TOTAL	84 000 \$		
RÈGLEMENTS D'EMPRUNTS			
R#2009-19 Barrette (Éclairage)	6 000 \$	93 000 \$	
Dévelop. domiciliaire - Couture	170 000 \$	8 000 \$	74 000 \$
Dévelop. domiciliaire - Rémi-Meunier	120 000 \$	10 000 \$	39 000 \$
Colmatage égout - Saint-Dominique	70 000 \$	70 000 \$	
Réfection rue Scott	150 000 \$		
Camion 10 roues	270 000 \$	270 000 \$	
Égout et aqueduc rue Lallemand	170 000 \$		
Programme d'infrastructures (Subv. 673 305 \$)	1 000 000 \$	1 000 000 \$	1 000 000 \$
Bordure Lacustre (Subv. 5 249 320 \$)	7 873 980 \$		
Rocade - Phase I	200 000 \$	200 000 \$	200 000 \$
Dévelop. domiciliaire		180 000 \$	10 000 \$
SOUS-TOTAL	10 029 980 \$	1 831 000 \$	1 313 000 \$
PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2010-2011-2012	10 575 031 \$	1 831 000 \$	1 313 000 \$

PROGRAMMATION AQUATIQUE

Dès janvier 2010, notre programmation aquatique vous offrira plus de flexibilité et plus de liberté pour combiner vos activités hivernales avec les cours de natation pour enfants :

SESSION HIVER (janvier - février - mars)

- Offerte sur 10 semaines
- Une seule séance par semaine (samedi ou dimanche)

SESSION DE PRINTEMPS (avril - mai)

- Offerte sur 5 semaines
- Deux séances par semaine (samedi et dimanche)

ÉGALEMENT À SURVEILLER :

NOUVEAUTÉS :

- Formation en plongée sous-marine (samedi)
- Bain « Trottoir flottant » (dimanche)
- Bain corridor pour tous (dimanche)

SÉANCES D'ÉVALUATION EN NATATION EN JANVIER 2010

Dimanche 10 janvier entre 10 h 30 et 12 h

Jeu 14 janvier entre 19 h et 20 h

Note : Ces séances s'adressent à toute personne de 6 ans et plus, qui désire s'inscrire en natation et qui n'a jamais suivi de cours (ou qui a déjà suivi un cours datant de plus de 2 ans).

AQUAPOUSSETTE / ÉTOILE DE MER

Aquapoussette / Étoile de mer est un cours de natation préscolaire pour les bébés de 6 à 18 mois, combiné avec une période de conditionnement physique aquatique pour le parent qui accompagne le bébé à l'eau.

Ne manquez pas le bateau, inscrivez-vous dès le 11 janvier prochain!

PÉRIODE D'INSCRIPTIONS - HIVER 2010

La période d'inscriptions pour tous les cours de natation ainsi que pour les ateliers récréatifs et socioculturels débutera le lundi 11 janvier de 18 h 30 à 19 h 30, à la cafétéria de la Cité étudiante. Les inscriptions se poursuivront à compter du 12 janvier au Service des loisirs, aux heures de bureau, soit de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

À SURVEILLER!

LE PROGRAMME D'ACTIVITÉS HIVER 2010 DU SERVICE DES LOISIRS

Distribution postale du 29 au 31 décembre 2009

COMPLEXE SPORTIF DE LA CITÉ ÉTUDIANTE

Piscine et gymnases

Du 21 décembre au 3 janvier, le complexe sera fermé pour la période des Fêtes. Les activités reprendront le lundi 4 janvier selon leur horaire régulier.

ATELIERS RÉCRÉATIFS ET SOCIOCULTURELS À SURVEILLER

Adultes :

- FABRICATION DE COURTEPOINTE
- CUISINE THAÏLANDAISE
- HATHA-YOGA ET RELAXATION

Enfants et adolescents :

- PRODUCTION THÉÂTRALE (11 à 16 ans)
- PEINTURE À L'HUILE : débutants (7 à 14 ans)
- PEINTURE À L'HUILE : perfectionnement (7 à 14 ans)

Atelier-conférence pour tous :

- DÉFI « ZÉRO ENFOUISSEMENT »

Note : la période d'inscription pour tous les ateliers socioculturels débutera le lundi 11 janvier 2010 (voir période d'inscription).

CENTRE SPORTIF BENOÎT-LEVESQUE

Horaire spécial pour la période des Fêtes

Le Service des loisirs désire informer les utilisateurs et utilisatrices du Centre sportif que celui-ci sera fermé les 24, 25, 26 et 31 décembre 2009, de même que les 1^{er} et 2 janvier 2010.

Le Centre sportif sera ouvert du 27 au 30 décembre, selon un horaire spécial, et de jour les 4 et 5 janvier (congrégés scolaires).

Reprise de l'horaire des activités régulières, le dimanche 3 janvier 2010.

HORAIRE DES FÊTES - ACTIVITÉS LIBRES

(Patinage libre et hockey libre)

Le dimanche 27, lundi 28, mardi 29 et mercredi 30 décembre et le lundi 4 et mardi 5 janvier 2010, il y aura séances de :

Hockey libre (1,50 \$/personne) (12 ans et moins)	de 12 h 15 à 13 h 15
Patinage libre (1,50 \$/personne) (Pour tous)	de 13 h 15 à 14 h 15
Hockey libre (1,50 \$/personne) (13 ans et plus)	de 14 h 15 à 15 h 15

ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE POUR LE HOCKEY LIBRE :

Casque protecteur, visière complète et col protecteur
(Loi sur la sécurité dans les sports).

PROGRAMMATION TÉLÉPHONIQUE / CENTRE SPORTIF
418-275-3628

À NE PAS OUBLIER

Sapin du Bon Sens

La collecte des sapins de Noël se fera au garage municipal, 825, avenue Roberval, le samedi 9 janvier 2010, de 9 h à 16 h.



La Maison de la famille Éveil-Naissance Activité de financement

Quoi : BAZAR

Quand : DIMANCHE, le 7 février 2010

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB

425, FX-Bouchard, ROBERVAL

De 9 h à 13 h

Vêtements, jouets, meubles et articles variés pour enfants de 0 à 6 ans.

Une occasion à ne pas manquer pour vous procurer de la marchandise à coût minime.

Apportez vos sacs recyclables !
BIENVENUE À TOUS !

Pour plus d'informations : 418-275-6581



Ouverture du Village sur glace

Le 17 janvier prochain



Isolez vos tuyaux, l'hiver arrive!

En hiver, il est primordial d'isoler tous les endroits où il y a possibilité de perte d'énergie. Vos tuyaux d'eau se doivent d'être isolés pour éviter le refroidissement et le bris. Enfin, n'oubliez pas d'isoler votre tuyau d'égoût et de vérifier que votre câble chauffant soit raccordé pour éviter le gel du tuyau d'aqueduc.

L'isolation, en plus d'éviter un possible dégât d'eau, diminue votre consommation d'énergie et du même coup, réduit les coûts de votre facture hydroélectrique.

Prévenez et économisez!



Pour un hiver blanc en toute sécurité...

Voici quelques petits rappels pour éviter plusieurs problèmes relatifs à la saison hivernale :

1) Depuis le 15 novembre, et ce, jusqu'au 1^{er} avril, il est interdit de laisser tout véhicule stationné dans les rues entre 23 h 59 et 7 h;

2) Pendant le déneigement, il est défendu de laisser un véhicule stationné sur un chemin public sans qu'il soit sous la garde de quelqu'un;

3) Il est également interdit de déposer ou souffler la neige dans les chemins publics.

Fermeture des bureaux municipaux

Prenez note que nos bureaux seront fermés du 23 décembre au 3 janvier.

Pour toute urgence :

Travaux publics : 418-671-1629

Hygiène du milieu : 418-671-1467

Incendie : 9-1-1

Tout le personnel vous souhaite de joyeuses Fêtes!

Prochaines séances du conseil

4 et 18 janvier | et 15 février